

Département

DU LOIRET

Arrondissement  
DE MONTARGIS

Canton  
DE COURTENAY

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PERS EN GATINAIS

**Séance du mercredi 6 juillet 2022**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 08

Date de convocation : 26/06/2022

Date d'affichage : 26/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué levingt-six juin 2022, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

– M. BOUSSIN Serge

– Mme POITOU Rolande

– M. GAUVIN Alexandre

– Mme MARIE Audrey

– Mme LAPEYRE Claire

– M. TOUZE Laurent

– Mme BOURGEOIS Karine

Étaient absents, excusés, sans délégation de pouvoir :

– Mme Nadège HAMON

– M. LÉTHUMIER Mickaël

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ouverture de la séance à 17h37

M le Maire demande d'ajouter 2 points à l'ordre du jour.

1/ une délibération pour les travaux de curage de la mare de La Merville.

2/ un avis pour la publication d'un arrêté fixant les règles en matières de nuisances sonores.

Ajouts des 2 points acceptés à l'unanimité.

- 1 Nomination de la secrétaire de séance : Madame Rolande POITOU.

- 2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2022

Vote : 08 voix Pour

0 abstention

0 voix contre

- 3 Informations du maire

3CBO :

Départ du Directeur Général des Services de la 3CBO au 1<sup>er</sup> septembre pour la mairie de Montargis.

Un recrutement est en cours.

- Commission finances le 7 juin, portant sur l'ensemble des aides disponibles pour les communes.
- Commission loisirs le 15 juin, obtention d'une aide de 700 € pour notre séance de cinéma du 5 août.
- Commission Développement économique le 20 juin, La future zone d'activité est désormais prévue à Courtenay.
- Commission Développement économique le 23 juin, le projet d'éco pôle est en cours de préparation, mais dossier très lourd à monter.

Arrêt bus de La Merville :

Suite aux 2 réunions avec les responsables des transports, 12 et 27 mai, il est acté que l'abri bus restera en place et qu'il faudra effectuer un marquage au sol de 15 m par 4 m en face de celui-ci.

Le syndicat des transports implantera des panneaux « C6 » pour signaler l'arrêt du bus scolaire.

Le marquage au sol incombe à la commune. Devis à demander.

Il devient nécessaire de finaliser sa réfection. Serge Boussin est chargé de coordonner ceci si possible pour la rentrée.

### Mise en place du « porte à porte » :

Suite à la réunion du **20 mai**, la première levée de la poubelle « jaune » s'est effectuée le **lundi 6 juin**.  
Quelques soucis avec la levée très tôt et la nécessité de mettre la poubelle en place dès le dimanche soir.  
M. le Maire présente un calendrier jusqu'à la fin de l'année avec l'alternance des levées.

### Juré d'assises :

Lors du tirage au sort, le **2 juin** à Bazoches sur le Betz, personne de notre commune n'a été désigné.

### Elections législatives des 12 et 19 juin :

Un peu compliqué pour constituer notre bureau. Heureusement le renfort de citoyennes motivées a permis d'avoir 3 créneaux. Bonne participation d'ensemble avec plus de 55,61 % de votants.

### Fibre :

Rappel chronologique.

22 février, réunion au Bignon. 2 mars, réunion en mairie de Pers avec M. Gavet et M. Dellion, Maire de Chevannes. Affirmation de notre souhait d'enfouir la fibre jusqu'à La Merville.

17 mai, le maire a validé la demande d'enfouissement des réseaux sur l'application du département.

En l'absence de nouvelles, une visio a été effectuée le **1er juillet** avec M. Gambillon du département et M. Gavet de Loiret fibre, il a été évoqué les points insatisfaisants sur la commune.

Une demande expresse a été faite pour réaliser l'enfouissement pour La Merville et pour mettre la fibre dans le fourreau de la route des Merles. Dossier qu'il faudra suivre régulièrement !

### Site internet :

Lundi **4 juillet**, mise en service du nouveau site internet avec le réseau des communes.

Son alimentation se fera progressivement durant l'été.

Pour le moment seules des informations basiques sont mises en ligne, agenda, lien 3CBO...

Avec ce nouveau site plusieurs changements vont intervenir, la mise en service la Saisine par Voie Electronique, permettant l'envoi de mail à la mairie et la création de nouvelles adresses de contact, [mairie@persengatinais.fr](mailto:mairie@persengatinais.fr) et [mairie@persengatinais.fr](mailto:mairie@persengatinais.fr).

### Travaux et subventions :

Le **5 juillet**, fin des travaux avec l'entreprise chargée de consolider la poutre de l'église.

Les subventions du département sont demandées pour le **mât solaire, 2129 €**, l'**éclairage de l'église, 464 €** et les **travaux dans l'église, 3700 €**, soit un **total** une fois versées de **6293 €**.

Commande des **huisseries** le **30 mai** et des organes de **chauffage** le **18 juin**.

La subvention D.E.T.R. 2022 pour ces travaux n'a été que de **25 %**, soit **1450 €**.

### Salle polyvalente :

Lors de location du 30 juin, plusieurs soucis ont été relevés.

Compte-tenu de ceux-ci, quelques réparations seront à effectuer. Des devis sont demandés.

Pour le moment le chèque de caution est bloqué.

Une vigilance accrue sera à faire lors des états des lieux et des consignes particulières seront données aux loueurs.

### 2/ Eclairage public.

Le dossier de demande de subvention au titre du C.R.S.T. a été envoyé au P.E.T.R. et à la 3CBO, comme demandé désormais. Une clause de revoyure sera effectuée courant octobre.

Ce dossier comprend la seconde tranche de la rue de la Sainte Rose pour l'enfouissement des réseaux.

Il intègre aussi le passage de la totalité des points lumineux en L.E.D.

Si ce dossier était accepté, les travaux seront effectués en plusieurs tranches annuelles.

### Agenda

Compte-tenu des vacances, une seule réunion est prévue pour l'agenda de la commune :

- Le 7 juillet, conseil communautaire à Courtenay.

-

### Fermeture du secrétariat

Mme Beauvalet sera en congés de mi-juillet à mi-août.

Dernier jour travaillé le mercredi 13 juillet.

Reprise le mercredi 17 août.

### Entretien de la commune

Serge Boussin évoque les travaux fait par l'auto-entrepreneur. Il faudra augmenter parfois le nombre de passages.

Communiquer pour l'entretien par les propriétaires des bordures ou trottoirs devant leur habitation.

Les trous seront bouchés après le 17 juillet. Il faut commander 3 tonnes d'enrobé dès demain.

- **4 Délibérations pour modification du conseil municipal**

Après la demande de retrait de sa fonction d'adjoint de monsieur Gauvin, le Maire doit demander au conseil de se prononcer sur le nombre d'adjoints, 3 ou rester à 2.

Un vote pour 3 adjoints :            **3 voix Pour**                    **2 Abstentions**                    **6 voix Contre**

Un vote pour 2 adjoints :            **6 voix Pour**                    **2 Abstentions**                    **0 voix Contre**

**Abstentions de Serge BOUSSIN et Rolande POITOU.**

Le conseil municipal décide de ne conserver que 2 adjoints.

Monsieur le Maire propose au conseil de nommer madame Claire Lapeyre conseillère déléguée, pour la culture, les loisirs et tout particulièrement sa grande implication pour la bibliothèque.

Vote :            **7 Voix Pour**                    **1 Abstention (Claire Lapeyre)**                    **0 voix Contre**

Comme cela est possible, pour la défrayer de ces nombreux déplacements, il est proposé de lui octroyer une indemnité. Les adjoints ont un taux entre 8 % et 9,9 %, le taux de 5% de l'indemnité de référence est proposé.

Vote :            **7 Voix Pour**                    **1 Abstention (Claire Lapeyre)**                    **0 voix Contre**

- **4 bis Délibérations pour valider les travaux de curage de la mare de La Merville**

Le conseil du **25 mars 2022**, avait validé une demande de subvention au **C.R.S.T.**, « trame verte et bleue » pour ces travaux de restauration.

Le **23 juin**, en réunion du **P.E.T.R.**, notre dossier a obtenu une aide de **80 %** pour le curage de la mare, sur le devis de **10.784 € HT**, soit **8.624 €**. A notre charge, nous aurons les **20 %** du H.T. et les **20 %** du TTC, soit 2 fois **2156 €**.

La part communale sera donc de **4312 €** sur un total TTC initial de **12.936 €**.

Le dossier informatique pour la région est en cours de rédaction.

Le **05 juillet**, M. Jourdas, du Centre des Espaces Naturels du Val de Loire est venu pour nous conseiller les zones à curer et celles à conserver.

L'entreprise SOUCHON sera contactée pour intégrer ce qui a été décidé et prévoir les travaux en septembre.

M le Maire propose une délibération pour accepter ces travaux.

Vote :            **8 Voix Pour**                    **0 Abstention**                    **0 voix Contre**

- **5 Défense incendie des lieux isolés de la commune**

Organisation de 2 visites des sites concernés.

Le **30 mai** avec le service prévision du S.D.I.S. 45 (Pompiers) et le **24 juin** avec le syndicat de l'eau Betz et Cléry, Rapport transmis aux conseillers concernant les 5 lieux et les possibilités de défense contre l'incendie ainsi que les devis de 2 entreprises qui commercialisent ce type d'équipement.

Il reste encore des devis à recevoir et à la rentrée nous devons définir comment gérer ce dossier.

Des renseignements seront pris quant à la demande d'aide de la préfecture pour ces travaux, subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

- **6 Gestion des actes administratifs**

Point de situation sur la dématérialisation des actes qui donnent satisfaction.

Il faut établir un décompte annuel statuant sur les **1607 heures**, durée légale du travail qui devra être envoyé au Comité technique avant fin août.

De ce fait la secrétaire devra 4h00 au titre de la journée de solidarité, lundi de Pentecôte.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 prend effet.

Il n'est plus nécessaire d'afficher le Compte rendu de réunion, mais une liste des délibérations peut suffire.

M. le Maire propose néanmoins de poursuivre l'affichage car tout le monde n'a pas internet.

Le conseil valide ce choix.

- **7 Dossiers en cours, urbanisme, environnement**

**7.1 Urbanisme**

Dernièrement, nous avons fait plusieurs points urbanisme avec Mme Poitou.

Il reste encore des points à améliorer dans le traitement des dossiers de notre côté.

Nous avons reçu le **30 mai** Mme Aurore Grellier qui est nouvellement arrivée à la 3CBO et qui gère désormais notre commune.

Nous sommes aussi la rencontrer à Chuelles, le **14 juin**, avec M Mauvé, pour évoquer tous les dossiers qui pouvaient poser problème.

D'après la dernière réunion urbanisme de la 3CBO le nouveau PLUiH devrait être proposé courant 2023.

Depuis le 4 juillet, mise en service du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (G.N.A.U.).

Il faut se renseigner auprès du service urbanisme sur la manière de numéroter les dossiers.

Il devient impératif de suivre les dossiers, de réclamer les achevements de travaux et les cas pour le SPANC.

Un sujet à traiter en priorité est celui des nuisances sonores.

M le maire propose de prendre un arrêté concernant les horaires et les usages.

Ceci concernera les appareils à moteurs thermiques de jardinage et d'entretien, ainsi que les appareils de bricolage, scie, ponceuse, meuleuse...

En ce qui concerne les bruits festifs nocturnes, il est de bon usage d'en informer ses voisins, mais ensuite de rester lucide pour limiter les excès et autres débordements.

Passé minuit, la fermeture des locaux est à pratiquer, comme c'est le cas pour la salle polyvalente.

Ces mesures relèvent du bon sens et du respect de son voisinage.

M le Maire requiert l'avis du conseil qui valide les horaires suivants.

En semaine : de 8h00 à 12h et de 13h30 à 19h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00.

Un arrêté sera à faire pour confirmer ceux-ci.

## 7.2 Energies renouvelables

Il faut s'attendre, compte-tenu de la crise énergétique que nous traversons de voir fleurir de nouveaux projets. La 3CBO doit réunir prochainement la commission « énergies renouvelables ».

Monsieur Laurent TOUZE relate toutes les nuisances des méthaniseurs et souhaiterait que la commune agisse contre la réalisation de ceux-ci sur la commune de Griselles et demande un vote du conseil. Il distribue un document et souhaite que les conseillers s'intéressent au rapport de l'assemblée nationale qu'il avait distribué.

Après débat, le conseil n'adhère pas à cette idée. M le Maire propose que M Touze renvoie le dossier et que ce sujet soit discuté lors d'un prochain conseil, où tout le monde sera présent.

Il voudrait savoir si la mairie de Griselles a délibéré sur ce point et fait remarquer que très peu d'habitants de La Merville se sont manifestés sur ces potentielles nuisances, que se soit sur Pers ou sur Chevannes.

## 8 Loisirs, organisations, pour la régie de recette

Le parcours du cœur a malheureusement dû être annulé, faute de disponibilités suffisantes pour organiser. Petit bémol dans le circuit d'information de cette annulation à toutes les personnes prévues.

La commune a validé le 11 mai 2022 la validation de 2 sortes de tickets, 1 blanc pour la gratuité et 1 vert valant 1 €.

Monsieur le Maire propose pour gérer au mieux une buvette et de la petite restauration ou pour des inscriptions à une randonnée il sera nécessaire de disposer d'autres montants pour éviter d'ajouter des tickets pour avoir le bon prix. Il faut donc se projeter en fonction de nos idées d'organisation.

Il propose d'ajouter, 2€, 3€. Question pour d'autres tarifs... 0€50 et 5 € ...

Rappel pour le vide-grenier, le SGC nous fournira des carnets de placement.

**Vote :**            7 Voix Pour                            0 Abstention                            1 voix Contre les 5 € (Serge BOUSSIN)

Claire Lapeyre explique ce qui est prévu pour cet été et les diverses réunions auxquelles elle a participé.

Le 25 juin à Château-Renard pour le VOX et notre candidature de cinéma dans la salle à partir de janvier 2023.

La décision sera prise courant décembre.

Si nous étions retenus, M. le Maire propose d'offrir des entrées ciné dans la salle dans les colis jeunes et anciens.

### Organisations du 16 juillet.

#### Ciné sous les étoiles « Molière » le 5 août,

Le 16 août, le théâtre des vallées : les impromptus de Molière,

En prévision, Une exposition de dessins, une exposition des photos prises lors des ateliers photos.

Exposition le 11 novembre avec un centre de Villemandeur - Début 2023, « autopsie d'un polar » avec Loiretek.

Monsieur le Maire souhaite que nous puissions organiser une réunion publique début septembre pour lancer sérieusement la commission des loisirs. Date à trouver, voir pour le samedi 10 septembre.

Préparer le calendrier de fin d'année. Penser à une randonnée, un vide greniers...

## 9 Questions diverses

M. Thomas MÉNAGÉ, nouveau député, a demandé que les dates de nos festivités lui soient envoyées.

**Fin de la séance à 20 heures 12**

La secrétaire de séance



Rolande POITOU

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER